

Personnes en Situation de Handicap reconnu ou non reconnu, visible ou invisible, permanent ou ponctuel

Mesures mises en place pour garantir l'accessibilité, une démarche inclusive et l'adaptation à vos besoins

Centrée sur l'anticipation et la prise en compte de vos besoins spécifiques, notre démarche d'accompagnement vise à offrir à chaque participant(e) qu'il/elle souffre d'un handicap permanent ou d'une simple gêne ponctuelle, la possibilité de suivre sa formation dans les meilleures conditions possibles.



- En amont de la formation, notre Référente Handicap prend contact avec votre responsable formation pour identifier les stagiaires ayant des besoins spécifiques (handicap reconnu ou non reconnu, visible ou invisible, permanent ou ponctuel) et mettre en œuvre des solutions d'aménagement adaptées.



- Si des besoins spécifiques sont identifiés, notre Référente Handicap et le Chef de Projet en charge de votre formation échangent avec votre formatrice/formateur pour adapter les modalités de réalisation de la formation : aménagements des horaires, aménagement du rythme de la formation, adaptation des supports de formation, des pédagogies et des méthodes d'enseignement utilisées, aménagement de l'environnement de travail, adaptation à votre niveau de confort dans la pratique de la langue utilisée pour animer la formation ...



- Que votre formation ait lieu au sein de votre entreprise, dans une salle de formation mise à disposition par votre entreprise ou dans une salle proposée par notre organisme de formation, nous veillons à ce que le lieu :



- Respecte les normes d'accessibilité ERP (Établissement Recevant du Public).
- Permette l'accueil et l'accessibilité physique des PSH (Personnes en Situation de Handicap) et des personnes à mobilité réduite
- Mette à disposition un matériel pédagogique adapté
- Propose les aménagements nécessaires pour répondre à votre handicap ou à votre difficulté ponctuelle.



- En début de formation, votre formatrice/formateur s'assure de votre confort dans la salle afin que vous puissiez profiter pleinement de votre formation (volume et débit de parole, distance et orientation de l'écran, situations particulières liées à la langue utilisée ou à la perception des couleurs, troubles cognitifs, troubles de l'attention, contraintes de mobilité, fatigue passagère ou situation personnelle pouvant affecter votre capacité d'attention ...).



- Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à un besoin spécifique par nos propres moyens, nous mobilisons notre réseau de partenaires spécialisés — notamment la Ressource Handicap Formation (RHF), l'Agefiph ou Cap emploi — afin d'identifier les solutions alternatives adaptées à votre situation.



- Enfin, si malgré les précautions prises en amont et au début de la formation, vous subissez une gêne visuelle, auditive ou de confort général pouvant affecter la qualité de votre formation ou si vous avez besoin d'aménagements particuliers qui n'auraient pas été anticipés (horaire de début et de fin, régime alimentaire, besoin de pauses plus fréquentes liées à une situation particulière ...), merci d'en informer votre formatrice/formateur afin qu'il/elle vous propose les aménagements envisageables.

Si vous êtes en situation de handicap et/ou avez des besoins d'adaptation spécifiques, merci de contacter notre Assistante Administrative et Référente Handicap pour lui en faire part.

Votre participation et votre réussite sont au cœur de nos préoccupations, et nous nous engageons à faire le nécessaire pour vous offrir un environnement de formation sécurisé, accessible et répondant à la diversité des besoins de tous nos apprenants.

Merci
L'équipe Kamae Conseil

**Assistante de Direction /
Référente Handicap :**

Yvonne Frömberg
Tél +33 (0)6 81 48 30 70
yvonne.fromberg@kamae-conseil.com

Ressources utiles :

Si besoin, nous pouvons vous aider à identifier les aides disponibles liées à votre handicap et vous assister dans vos démarches auprès de ces divers organismes.

- Ressource Handicap Formation (RHF) – Agéfiph → <https://www.agefiph.fr/services/ressource-handicap-formation>
- Annuaire national des acteurs du handicap – Mon Parcours Handicap → <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/annuaire>
- Agéfiph – Aides et services → <https://www.agefiph.fr>
- Défenseur des droits → <https://www.defenseurdesdroits.fr>

Fait à Boulogne-Billancourt, le 27/03/2026
Signature et cachet

